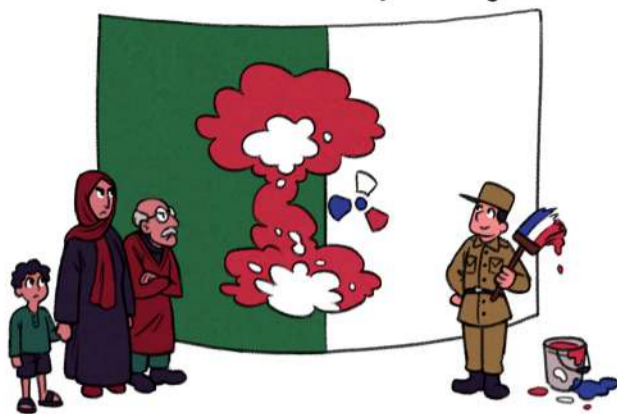


Des nuages radioactifs qui se déplacent jusqu'en Europe, une montagne qui se fissure, des déchets nucléaires enterrés à la va-vite, des populations affectées par une multitude de cancer : coup de projecteur sur les essais nucléaires français en Algérie.



La France a profité de son emprise coloniale pour effectuer ses 17 premiers essais nucléaires dans le Sahara. La population algérienne en subit cependant encore les conséquences et la France continue de faire l'aveugle...

Le 13 février 1960, la France réalise son premier essai nucléaire « Gerboise bleue » au Sahara. Cet essai atmosphérique et les trois suivants ont pour but de tester la puissance de la bombe, et d'observer les effets de souffle et de chaleur sur le matériel, les animaux et les mannequins...



Les retombées radioactives ont contaminé une large partie du continent africain, et plus étonnamment des pays européens comme l'Espagne et même le sud de la Suède !

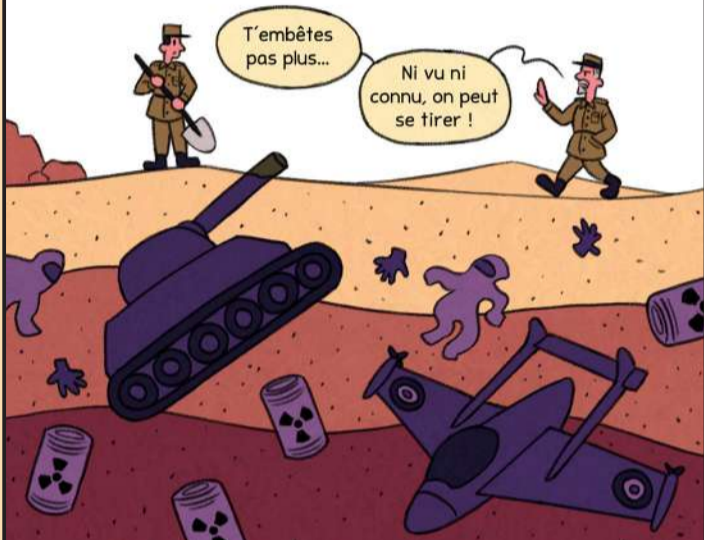


À partir de 1961, 13 essais nucléaires souterrains sont réalisés dans le massif du Hoggar. Si tous ont contaminé l'environnement par le relâchement de gaz et d'aérosols, quatre d'entre eux (Béryl, Améthyste, Rubis, Jade) ont aussi entraîné une libération massive de laves radioactives.



Le pire accident est l'explosion Béryl le 1er mai 1962, au moins 1 675 personnes dont des militaires, 2 ministres et 240 Touaregs ont été touchées par les retombées radioactives, selon des rapports parlementaires français.

Avec l'accession à l'indépendance de l'Algérie en 1962, la France est contrainte de partir mais impose un délai et poursuit ses essais jusqu'en 1966. Elle laisse de nombreux déchets radioactifs enfouis dans le sable, qui sont un danger permanent pour les populations et l'environnement.



Aujourd'hui, ces sites sont de vastes décharges, avec la présence de déchets de trois catégories :

- des matières radioactives issues des explosions ;
- du matériel contaminé par la radioactivité qui a été volontairement enterré ;
- des déchets liés au fonctionnement et au démantèlement des installations françaises.



Même si la radioactivité est invisible, inodore, et incolore, elle est extrêmement dangereuse et laisser ces déchets à peine enterrés est un problème grave de santé publique et environnemental.

Les organisations et les dirigeants africains ont protesté très rapidement contre la volonté de la France de faire du Sahara son terrain d'essai nucléaire à partir du 13 février 1960...



13 août 1959 : la délégation marocaine demande à l'Assemblée générale de l'ONU d'examiner la question des essais nucléaires français au Sahara. 22 autres pays d'Afrique et d'Asie suivront ensuite le Maroc sur ce sujet.

16 septembre 1959 : des étudiants afro-asiatiques, à Hambourg, protestent contre les futurs essais français.

6 décembre 1959 : la « Sahara Protest Team », composée d'étudiants et de pacifistes occidentaux, organise une première marche en direction du site d'essai de Reggane. La marche est arrêtée le 9 décembre par les militaires français.



14 février 1960 : au lendemain du premier essai nucléaire, les protestations diplomatiques émanent du Maroc, d'Égypte, du Soudan, le Ghana allant même jusqu'à saisir les avoirs français devant ce que la presse arabe qualifie « d'attentat contre l'humanité ».



1963 : Des associations françaises expriment leur opposition également.

2019 : lors du Hirak, mouvement de contestation algérien populaire contre le président Bouteflika, la jeunesse algérienne brandit des panneaux sur les conséquences environnementales des essais nucléaires français.

MOS TERRES SONT POLLUÉES

VOUS N'AVEZ RIEN FAIT



Depuis la loi Morin de 2010 sur l'indemnisation des personnes victimes des essais nucléaires français, un seul Algérien a été reconnu victime parmi les 66 dossiers déposés. En réalité, beaucoup plus d'Algériennes et d'Algériens ont été victimes.

Cancers notamment de la peau, mais aussi du sein, de l'estomac, de l'utérus...

Atteintes oculaires, avec de nombreux cas de cécité notés dans la zone des essais.



Un grand nombre d'avortement et de saignements chez les femmes. Ainsi qu'une mortalité et des malformations à la naissance élevées.



Ce faible nombre de demande d'indemnisations a plusieurs facteurs :

Les ayants droit ne sont tout simplement pas informés de ce droit. De plus, les documents sont disponibles uniquement en langue française et toujours pas traduits en arabe algérien.

Tss, encore un truc de français ça... de toute façon j'y comprends rien.



Mais puisque je vous dis que j'étais là !

Preuve ?

Des conditions compliquées à remplir notamment pour les Touaregs ne pouvant pas justifier leur présence dans les zones contaminées du fait de leur mode de vie nomade.

Une délimitation angulaire restrictive des zones contaminées par l'État français permet étrangement d'esquiver les villages. Ce type de délimitation absurde est un choix pour limiter le nombre de personnes pouvant demander une indemnisation.



Des commissions officielles franco-algériennes ont été mises en place en 2008, 2012, et 2022... Sans le moindre résultat et sans même rendre compte de leur activité !

L'Algérie, de son côté, a enfin engagé une étape en créant le 31 mai 2021, l'« Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien ».

On veut bien déterrer les déchets nous-même, mais dites-nous au moins où ils se trouvent !



La France, elle, refuse toujours de révéler où se trouvent les lieux d'enfouissement de ses déchets nucléaires.

Ça vous inquiète pas vous toutes ces bombes atomiques qui pourraient tout détruire à tout moment

Pfff n'importe quoi, puis on a pas le choix de toute façon !

Bien sûr que si ! Avec certaines mesures, notamment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, on peut totalement éliminer cette menace. Pour cela, rejoignons ICAN France la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires !

Pour agir :

- <http://icanfrance.org>
- @icanfrance
- @ICAN_France
- ICANFrance
- ICAN France
- coordination@icanfrance.org



Crédit : Aymerick PACCLOUD, ICAN France

Octobre 2023

Octobre 2023

Plus d'information sur notre site en scannant ce QR code ou en allant sur : <http://icanfrance.org/>



Crédit : Aymerick PACCLOUD, ICAN France